



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/52/350/Add.4  
14 octobre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante-deuxième session  
Point 120 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 14 octobre 1997, adressée au Président  
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres des 16 et 29 septembre et des 6 et 8 octobre 1997 (A/52/350 et Add.1 à 3), j'ai l'honneur de vous informer que la Dominique a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général

(Signé) Kofi ANNAN

-----